



LA SCP PUBLIE UNE FEUILLE DE ROUTE POUR ORIENTER LA COLLABORATION FÉDÉRALE, PROVINCIALE ET TERRITORIALE EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE ET DE TOXICOMANIE

6 février 2023 (Ottawa) – Consciente de l'importance de la réunion des premiers ministres sur les soins de santé qui aura lieu le 7 février 2023, la Société canadienne de psychologie (SCP) a publié une série de recommandations qui portent sur la façon de renforcer la collaboration fédérale, provinciale et territoriale afin d'offrir aux Canadiens un accès rapide aux services en santé mentale et en toxicomanie.

Le gouvernement fédéral ayant promis la création d'un **Transfert canadien en matière de santé mentale**, initialement évalué à 4,5 milliards de dollars sur cinq ans, la SCP, en collaboration avec Santis Health, le principal cabinet-conseil du secteur des soins de santé au Canada, a entrepris une série d'entrevues avec des acteurs clés pour discuter de la façon dont les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pourraient travailler plus efficacement ensemble.

De ces entrevues sont ressorties 10 recommandations axées sur les services de santé mentale et de traitement de la toxicomanie. Voici les trois principales recommandations : (1) la nécessité d'une relation plus transparente et responsable entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux; (2) l'importance de mettre en commun les innovations sur le terrain qui entraînent des changements importants (et de s'en inspirer); (3) l'assurance que nous avons la capacité de mesurer, de surveiller et de gérer efficacement nos systèmes de santé mentale et de traitement de la toxicomanie.

« Pendant trop longtemps, les services de santé mentale et de traitement de la toxicomanie ont été en marge de notre système de soins de santé », a déclaré la Dre Karen Cohen, chef de la direction de la SCP. « Les recommandations fournissent une feuille de route réfléchie pour établir un partenariat et une collaboration qui peuvent améliorer la façon dont les Canadiens accèdent aux soins, en plus de renforcer le rendement global du système de santé. »

On s'attend à ce que, dans l'avenir, la population canadienne ait besoin de plus de services de santé mentale et de traitement de la toxicomanie, et non le contraire. La SCP se réjouit de travailler en collaboration avec les deux ordres de gouvernement et leurs organismes pour faire en sorte que les Canadiens reçoivent rapidement les soins dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin. Il n'y a pas de santé sans santé mentale.

Résumé des recommandations

Recommandation 1 : Le gouvernement fédéral doit accélérer la mise en œuvre du Transfert canadien en matière de santé mentale et investir beaucoup plus dans les services en santé mentale et en toxicomanie.

Recommandation 2 : Le gouvernement fédéral doit présenter un projet de loi qui garantit que les services en santé mentale et en toxicomanie soient aussi accessibles que les services de santé physique, et qui fait en sorte que l'accès à ces services soit inclusif et axé sur l'équité. Le gouvernement fédéral doit également adopter une perspective d'équité lors du renouvellement des accords bilatéraux.

Recommandation 3 : Dans le cadre de la prochaine série d'accords bilatéraux sur la santé et de la création du Transfert canadien en matière de santé mentale, le gouvernement fédéral doit exiger de toutes les administrations qu'elles délimitent plus clairement les contributions fédérales et provinciales-territoriales au financement des initiatives en matière de santé mentale et de toxicomanie. Cela devrait figurer dans les accords de financement et dans toutes les communications sur les initiatives financées grâce aux accords bilatéraux et au Transfert canadien en matière de santé mentale qui est proposé.

Recommandation 4 : Le gouvernement fédéral doit rendre publics les rapports des provinces et des territoires présentés à Santé Canada sur l'utilisation des fonds fédéraux. Le gouvernement fédéral doit également produire un rapport public annuel sur les progrès réalisés en matière de services en santé mentale et en toxicomanie grâce aux accords bilatéraux sur la santé et au Transfert canadien en matière de santé mentale qui est proposé.

Recommandation 5 : Le gouvernement fédéral doit collaborer avec la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC), le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS), l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), ainsi qu'avec les parties concernées, pour créer un réseau d'apprentissage national pancanadien permettant une mise en commun des pratiques exemplaires et des leçons retenues, afin d'améliorer l'accès aux services en santé mentale et en toxicomanie.

Recommandation 6 : Le gouvernement fédéral doit travailler avec les provinces et les territoires, la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC), le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS), l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et les principaux intervenants du système pour fixer des objectifs nationaux qui régiront le renouvellement des accords bilatéraux sur la santé mentale et la toxicomanie, et guideront la mise en œuvre du Transfert canadien en matière de santé mentale.

Recommandation 7 : Dans le cadre du renouvellement des accords bilatéraux sur la santé et de la mise en œuvre du Transfert canadien en matière de santé mentale, le gouvernement fédéral doit réserver une partie du financement pour soutenir la mise à l'échelle de programmes et de services fondés sur des données probantes, administrés au moyen de subventions à la santé assorties d'une plus grande responsabilisation à l'égard des résultats.

Recommandation 8 : Le gouvernement fédéral doit fournir des ressources supplémentaires à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) afin que celui-ci travaille avec les provinces et les territoires à l'accélération des efforts de suivi et de production de rapports sur les indicateurs communs.

Recommandation 9 : L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) doit collaborer avec les acteurs concernés pour que les données sur la santé mentale et la toxicomanie soient plus visibles et accessibles. L'ICIS doit également accélérer ses travaux pour inclure les dépenses publiques et privées dans les services en santé mentale et en toxicomanie dans sa série de données sur les dépenses nationales de santé.

Recommandation 10 : Les gouvernements doivent travailler en collaboration avec l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) et les acteurs concernés afin d'élargir l'éventail des indicateurs communs, en ne mesurant pas seulement l'accès, mais en créant un ensemble de données plus complet portant sur les services sociaux, la perception de l'état de santé mentale et les déterminants de la santé.

À propos de la Société canadienne de psychologie

La Société canadienne de psychologie (SCP) est le porte-parole national de la recherche en psychologie, et de la pratique et l'enseignement de la psychologie au service de la santé et du bien-être des Canadiens. La SCP est la plus grande association de psychologues du Canada et représente les psychologues qui exercent en pratique publique et privée, les professeurs d'université et les chercheurs, ainsi que les étudiants. Les psychologues constituent le plus grand groupe de fournisseurs de soins de santé mentale spécialisés et soumis à une réglementation au Canada, ce qui fait de leur profession une ressource clé pour répondre aux besoins des Canadiens en matière de santé mentale. Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse www.cpa.ca/fr/.

À propos de Santis Health

Fondé en 2012, Santis Health est un cabinet-conseil en affaires publiques, conseils stratégiques, politiques publiques, marketing et communications, qui se consacre exclusivement à fournir des conseils et un soutien de première classe à une clientèle qui œuvre exclusivement dans les secteurs de la santé et des sciences de la vie du pays. Avec des clients de partout au Canada et des bureaux à Toronto, Ottawa et Vancouver, nous comprenons le contexte dans lequel nos clients travaillent et nous avons une connaissance approfondie des processus décisionnels à l'œuvre au sein du gouvernement et dans le système de santé, des acteurs et des facteurs qui influencent ces processus, ainsi que de la meilleure façon de favoriser la collaboration et les résultats. Pour en savoir plus, visitez le site www.santishealth.ca.

Personne-ressource : Eric Bollman
Spécialiste des communications
Société canadienne de psychologie
613-853-1061
ebollman@cpa.ca.